

**RAPPEL IMPORTANT**  
**RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX ET ENCOMBRANTS**



# Vous déménagez?

Prenez soin de vous départir de vos **résidus domestiques dangereux**, tels vos restants de peinture et de vos **encombrants**, comme des appareils électriques ou des résidus de construction, en les apportant à des endroits qui les récupèrent de façon écologique et sécuritaire. Un geste simple, mais combien important !

## GARE AUX RDD !

L'élimination incontrôlée des résidus domestiques dangereux (RDD) présente des dangers potentiels pour la santé et l'environnement. Voici quelques renseignements utiles et conseils pratiques :

- **Les restants de peinture** : on peut les rapporter, ainsi que leurs contenants, dans les écocentres, chez tous les marchands RONA, dans les magasins COOP et les centres MATÉRIAUX À BAS PRIX. Pour connaître le point de récupération le plus près, consultez le site Internet d'Éco-Peinture : [www.peinture.qc.ca](http://www.peinture.qc.ca).
- **Les huiles usagées, leurs contenants et les filtres usés** : le site Internet de la Société de gestion des huiles usagées (SOGHU) comporte une liste de points de collecte au Québec : [www.SOGHU.com](http://www.SOGHU.com). Les magasins Canadian Tire les récupèrent ainsi que les batteries d'automobiles.
- **Les médicaments périmés** : ils sont récupérés par la plupart des pharmacies.
- **Les piles rechargeables** : des magasins tels que Radio Shack, Espace Bell, Zellers, Future Shop, Centre du rasoir, Canadian Tire, etc. en font la récupération . Pour connaître d'autres points de dépôt, consultez le site Internet : [www.rbrc.org](http://www.rbrc.org).
- **Les encombrants** : pour les vêtements, le matériel informatique, les petits appareils électriques, les électroménagers, les résidus de construction, de rénovation et de démolition, les branches et les feuilles mortes, il faut consulter sa municipalité. Une majorité de la population du Québec a accès à des modes de collecte, par unités mobiles ou par apport volontaire, à des lieux de dépôts tels les écocentres à Montréal. Les ressourceries, les friperies et autres entreprises d'économie sociale redonnent aussi vie à une grande variété de biens. Pour connaître les services offerts, il faut s'informer auprès de sa municipalité.



## QUELQUES CONSEILS

- Réduisez à la source votre consommation de RDD en n'achetant que les quantités nécessaires et en privilégiant des solutions écologiques de recharge aux produits nettoyants, aux engrais et aux pesticides. On peut consulter ce site : [www.canadian-health-network.ca](http://www.canadian-health-network.ca).
- Favorisez l'achat de piles rechargeables et retournez-les chez les marchands participants une fois leur vie utile terminée.
- Prenez l'habitude de participer aux collectes de RDD organisées par votre municipalité.

Consultez l'*ABC du recyclage à domicile* au : [www.RECYC-QUEBEC.gouv.qc.ca](http://www.RECYC-QUEBEC.gouv.qc.ca)

Ligne d'information : 1 800 807-0678 (sans frais) ou (514) 351-7835 (région de Montréal).

Communiqué (cliquable): Deux nouveaux outils d'information développés par RECYC-QUÉBEC pour les citoyens.

**RECYCLER,  
ÉCOLOGIQUEMENT BRILLANT**

RECYC-QUÉBEC  
Québec



**CNW** : code 01 et Hebdos régionaux

## **Opération déménagement : pensons écolo, écocentres, ressourceries, pour protéger l'environnement et préserver les ressources**

**Montréal, le 13 juin 2005** – À l'approche du 1<sup>er</sup> juillet, de nombreux citoyens font le tri de ce qu'ils veulent conserver et se débarrasser en cette période intense de déménagement. C'est le moment de penser écologie et de recourir aux services appropriés de récupération pour se départir adéquatement des restes de peinture, résidus domestiques dangereux, appareils électriques, vêtements et de tous ces encombrants devenus superflus. À cet égard, RECYC-QUÉBEC rappelle des conseils pratiques et fournit des renseignements précieux.

### **Gare aux RDD (résidus domestiques dangereux) :**

Les restes de peinture, les solvants, les batteries, les huiles usagées ainsi que les piles sèches, les produits de nettoyage, les médicaments, les pesticides et les engrais chimiques de jardin sont des exemples de résidus qui représentent un danger pour la santé ou l'environnement s'ils ne sont pas éliminés adéquatement. « *Nous avons tous et chacun la responsabilité d'être vigilants afin d'éviter les risques de contamination des sols, de l'air et de l'eau en jetant ces matières à la poubelle. On sait qu'un seul litre d'huile jeté à l'égout peut contaminer jusqu'à un million de litres d'eau potable* » affirme le président-directeur général de la société d'État RECYC-QUÉBEC, M. Robert Lemieux, qui indique également : « *les services de récupération et de traitement de ces résidus sont à notre portée et il est essentiel d'y recourir, RECYC-QUÉBEC collabore avec les municipalités pour diffuser l'information relative à ces services* ».

### **Être bien renseigné pour agir en faveur de l'environnement :**

Plusieurs sources d'information et ressources sont offertes aux citoyens. On peut consulter l'*ABC du recyclage à domicile*, un moteur de recherche qui permet de s'informer sur les services de récupération et de recyclage dans sa municipalité : [www.RECYC-QUEBEC.gouv.qc.ca](http://www.RECYC-QUEBEC.gouv.qc.ca) ou encore contacter directement sa municipalité ou son arrondissement.

On peut rapporter ses **restes de peinture** et **leurs contenants** dans les écocentres, chez tous les marchands RONA, dans les magasins COOP, les centres MATÉRIAUX À BAS PRIX ainsi qu'à de nombreux autres points de récupération. Pour connaître le plus près, consultez le site Internet d'Éco-Peinture : [www.peinture.qc.ca](http://www.peinture.qc.ca).

Le site Internet de la Société de gestion des huiles usagées comporte une liste des points de collecte au Québec pour les **huiles usagées, leurs contenants et les filtres usagés** : [www.SOGHU.com](http://www.SOGHU.com). Les magasins Canadian Tire récupèrent les huiles usagées, les filtres et les batteries d'automobiles.

À propos des **piles**, mieux vaut opter pour celles qui sont rechargeables car, en plus d'être durables, elles offrent l'avantage d'être récupérées par de nombreux marchands de produits électroniques, dont les détaillants Radio Shack, Future Shop, Espace Bell, Zellers, Centre du rasoir, etc. Pour connaître les points de dépôt les plus près, consultez le site Internet de la Société de recyclage des piles rechargeables RBRC au [www.rbrc.org](http://www.rbrc.org).

Enfin, la grande majorité des pharmacies acceptent les **médicaments périmés**.

**Transformer des résidus en ressources, un geste à la fois :**

Pour les autres matières, il faut voir avec sa municipalité qui offre différents services. Une majorité de la population du Québec a ainsi accès à des modes de collecte, par unités mobiles ou par apport volontaire, à des lieux de dépôts comme les écocentres à Montréal. RECYC-QUÉBEC dénombre actuellement au Québec 74 écocentres, aussi appelés déchetteries municipales, dont six sur le territoire de Montréal, qui reçoivent des matières résiduelles en vue de leur réemploi, de leur recyclage et de leur compostage. Pensons notamment aux vêtements, matériel informatique, petits appareils électriques, électroménagers, matériaux de construction, résidus de rénovation et de démolition, branches, feuilles, herbes et autres encombrants. Il existe de nombreuses entreprises d'économie sociale, ressourceries ou friperies partout au Québec qui acceptent une grande variété de biens. On peut consulter le Réseau des Ressourceries du Québec (RRQ) au [www.reseauressourceries.org](http://www.reseauressourceries.org).

Rappelons que la société d'État RECYC-QUÉBEC, qui célèbre en 2005 quinze ans d'existence, a pour mission de promouvoir, de développer et de favoriser la réduction, le réemploi, la récupération et le recyclage de contenants, d'emballages, de matières ou de produits ainsi que leur valorisation dans une perspective de conservation des ressources. Elle est l'organisme désigné pour coordonner les activités de mise en valeur prévues à la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*.

**Source et information :**

Sophie Gagnon  
Responsable des communications  
RECYC-QUÉBEC  
(418) 643-0394, poste 225  
[s.gagnon@recyc-quebec.gouv.qc.ca](mailto:s.gagnon@recyc-quebec.gouv.qc.ca)